



**Conseil d'administration  
Séance du 13 mars 2023**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 01/2023	QUESTIONS FINANCIERES Compte Financier 2022
------------------------------------	--

Vu le Code de l'Éducation et notamment ses articles L.711-1 et suivants,  
Vu les articles 202 et 210 à 214 du Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable,  
Vu les statuts de l'Université Jean Monnet,

**Approbation du compte financier de l'exercice 2022 :**

**Article 1 :**

Au titre de l'année 2022, le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- ✓ 1 375,76 ETPT sous plafond et 184,84 ETPT hors plafond,
- ✓ 156 865 976,10 € d'autorisations d'engagement dont:
  - \*117,73 M€ en personnel,
  - \* 24,21 M€ en fonctionnement,
  - \* 14,91 M€ en investissement.
- ✓ 157 667 401,61 € de crédits de paiement dont:
  - \*117,73 M€ en personnel,
  - \*22,28 M€ en fonctionnement,
  - \*17,65 M€ en investissement.
- ✓ 157 333 365,90 € de recettes dont:
  - \*114,82 M€ de subvention pour contribution à la charge de service public (SCSP),
  - \*18,28 M€ d'autres subventions,
  - \*19,23 M€ de recettes propres,
  - \*0,84 M€ de fiscalité affectée
- ✓ 334 035,71 € de solde budgétaire déficitaire.

**Article 2 :**

Au titre de l'année 2022 le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- ✓ 38 134 566,10 € de niveau final de Trésorerie,
- ✓ 2 388 590,04 € de résultat patrimonial,
- ✓ 7 255 114,49 € de capacité d'autofinancement,
- ✓ 37 333 544,43 € de niveau final de fonds de roulement,
- ✓ 4 437 206,80 € de variation de FDR,

### Article 3 :

Le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat comme suit :

- le résultat bénéficiaire de l'UJM (+ 1 785 127.02 €) est imputé en réserves (compte 10682 du budget principal)
- le résultat bénéficiaire du SAIC (+ 375 271.60 €) est imputé en réserves (compte 10682 du budget annexe)
- le résultat bénéficiaire de la fondation (+ 228 191.42 €) est imputé en report à nouveau créditeur (compte 110 du budget annexe)

La présente délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 33

Quorum en présence : 17

Présents et représentés : 27

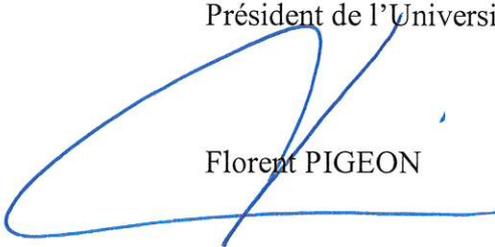
Dont :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

A Saint Etienne le 15 mars 2023  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,

  
Florent PIGEON